



## troubles anormaux du voisinage

Par **ccharlene**, le **07/09/2011** à **23:14**

J'ai emménagé dans mon appartement il y a de cela un an, depuis j'ai des cafards dans mon appartement. Un professionnel des désinsectisations est passé dans mon immeuble et par la même occasion dans mon appartement. Celui-ci m'a confié que malheureusement, énormément d'appartements dans l'immeuble manquaient d'hygiène et de ce fait il était difficile d'en venir à bout. Cependant, il m'a certifié qu'avec les produits mis dans mon appartement j'en aurais plus. Deux mois plus tard, en revenant de vacance, je me rends compte qu'il y a toujours autant de cafards.

Ma question est donc la suivante : est-il possible, grâce à la justice, d'obliger mes voisins à faire le nécessaire pour qu'il n'y est plus de soucis d'hygiène et donc mettre fin à cette invasion de cafard?

Par **Claralea**, le **08/09/2011** à **00:40**

non, la justice ne peut pas obliger les voisins à plus d'hygiene.